

## Anne Calladine de la *Northwinds Bus Lines Ltd.* reçoit le Prix ANSAF Femmes d'affaires autochtones 2016

(Ottawa, le 22 septembre 2016) – L'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) est fière de partager que Mme **Anne Calladine** de la **Northwinds Bus Lines Ltd.** s'est distinguée en tant que première lauréate du Prix ANSAF Femmes d'affaires autochtones.

En juin dernier, lors de son Assemblée générale annuelle à Halifax, la ANSAF a présenté à Mme Calladine un certificat encadré et un prix d'une somme de 5 000 \$ afin de souligner sa persévérance, ses efforts et son dévouement envers son entreprise et sa communauté.



De gauche à droite : Vice-présidente du Conseil d'administration de la ANSAF Lucy Pelletier et le maître de cérémonie Jeff Ward avec Anne Calladine

La ANSAF a créé le Prix Femmes d'affaires autochtones pour rendre hommage aux entrepreneures qui contribuent grandement au développement de leur communauté et de l'économie locale. L'attribution du prix vise aussi à accroître la sensibilisation, tout en abordant les sujets liés, à la lutte contre les enjeux qui ont une incidence sur les femmes autochtones.

Dans les mois précédant la sélection de la lauréate, la ANSAF a demandé à chaque Institution financière autochtone (IFA) membre de soumettre la candidature d'une femme d'affaires en se fondant sur trois critères établis :

1. *la persévérance* : la candidate a dû surmonter de nombreux obstacles pour lancer et développer son entreprise,
2. *la réussite* : le succès de l'entreprise est illustré par sa croissance, sa pérennité et ses réalisations, et
3. *la contribution communautaire* : par le biais de son esprit entrepreneurial, la candidate fait rayonner sa réussite sur sa communauté.

Des 10 candidatures reçues, le comité de sélection est parvenu à un consensus sur les six finalistes et a convenu à l'unanimité que Mme Anne Calladine serait la lauréate du Prix ANSAF Femmes d'affaires autochtones 2016.

C'est M. Bill Hogan, directeur général de la *Visions North Community Futures Development Corporation*, qui proposa la candidature de Mme Calladine : « Lorsque j'ai songé à soumettre une candidature, Anne est la première personne à qui j'ai pensé. En tant que femme d'affaires, elle perfectionne sans cesse ses compétences. Jamais elle n'oserait demander à ses employés de faire une tâche qu'elle-même ne ferait pas. Anne donne beaucoup de temps et d'argent à des causes communautaires locales. Elle est un modèle et une source d'inspiration pour beaucoup. Nous sommes heureux d'apprendre que ses efforts et son travail acharné ont été reconnus. Félicitations Anne, vous méritez ce prix ! »

Après de nombreuses difficultés personnelles et faisant preuve de grande détermination, Mme Calladine a acheté, avec son conjoint, la *Northwinds Bus Lines Ltd.* en 2008. Depuis, l'entreprise de La Ronge en Saskatchewan a plus que doublé de taille et emploie aujourd'hui 12 personnes autochtones. En plus des retombées financières et des occasions d'emploi que la réussite de l'entreprise apporte à la communauté, la *Northwinds Bus Lines Ltd.* est une fervente partisane de nombreux organismes à but non lucratif et de programmes sociaux tels que la Banque alimentaire de La Ronge, le Programme de bien-être des jeunes ados, le Festival de musique de La Ronge, les Guides du Canada, et les Cadets de l'Air pour n'en nommer que quelques-uns.

Après la cérémonie, on a demandé à Mme Calladine comment elle avait réagi à la nouvelle qu'elle était la première récipiendaire du prix de la ANSAF : « J'étais complètement décontenancée. J'ai reçu l'appel le jour de mon 40<sup>e</sup> anniversaire de naissance et c'était de loin le meilleur cadeau qu'on puisse me faire. » On lui a demandé quels conseils elle a pour les entrepreneures et les jeunes femmes d'affaires : « Appréciez les compétences que vous apportez à votre rôle et ayez confiance en vos capacités. Si vous êtes une femme dans une industrie dominée par les hommes, ne vous laissez pas intimider. Prenez la place qui vous appartient dans le monde des affaires et ne laissez jamais personne vous traiter comme une 'fille'. »

Bien qu'unanime, la décision du comité de sélection a été très difficile et la ANSAF reconnaît la persévérance, le succès et l'impact positif de toutes les finalistes, que voici :

Mme **Regan Greenwood** a mis tout ce qu'elle possédait dans la construction de la **Style Bar Boutique** à Winnipeg, au Manitoba, et, à force de travail acharné et de dévouement, elle connaît maintenant un succès impressionnant. Aussi, la boutique de Mme Greenwood mène deux fois par année une collecte de vêtements « Denim contre Denim » au profit d'un refuge local, incitant les clients à faire don de vieux jeans en leur offrant une remise de 40 % sur les nouveaux arrivages.

Mme **Juanita Kremer** a acheté avec son conjoint une entreprise locale à Teslin au Yukon et leur succès a incité d'autres membres de la communauté à faire de même. La **Yukon Motel & Restaurant** attire les

touristes à la communauté et offre aussi des possibilités d'emploi pour les résidents locaux en gardant un effectif de 20 personnes pendant les mois d'été.

Mme **Carrie Leonard** est, avec son conjoint, propriétaire et dirigeante de la **Sun Ridge Equipment Ltd.** depuis 1994. L'entreprise, à l'instar de Mme Leonard, a connu des moments difficiles et la persévérance a suscité une belle croissance et un succès incroyable. La *Sun Ridge Equipment Ltd.*, située à Kamloops en Colombie-Britannique, a été reconnue pour ses dons généreux, les possibilités d'emploi qu'elle offre aux personnes autochtones, et l'ensemble de ses contributions à la communauté locale.

Mme **Patricia Turner** de la **E.T. Development Ltd.** a été nommée pour souligner son immense succès malgré les nombreux défis d'entreprise qu'elle a dû surmonter. Après 21 années d'activité, la compagnie de Grand Rapids au Manitoba s'est développée et s'est diversifiée. Mme Turner redonne à la communauté autochtone en exerçant des rôles influents au sein de groupes locaux.

Mme **Jennifer Twiggs** de la **Twiggs Coffee Company** à North Bay en Ontario a été nommée afin de souligner non seulement sa réussite commerciale mais aussi pour mettre en évidence ses extraordinaires initiatives de collectes de fonds pour les familles moins favorisées et l'hôpital local. Une croissance continue de l'entreprise annonce des possibilités de franchisage pour lesquelles diverses parties de toutes les régions du Nord démontrent un intérêt.

La ANSAF attribue aussi des mentions honorables aux candidates suivantes : mesdames **Anne-Marie Corbiere**, propriétaire de la **Dreamer's Cove** à Little Current, Ontario ; **Tracey Deer**, propriétaire de la **Mohawk Princess Productions** à Kahnawake, Québec ; **Teara Fraser**, propriétaire de la **Kasik Aerial Survey Inc.** à Richmond, Colombie-Britannique; et à **Josée Leblanc**, propriétaire de **Complexe Agara** à Uashat, Québec. Nous vous félicitons pour votre persévérance, vos réussites et les contributions à vos communautés.

L'Association remercie tous les participants qui ont fait de cette année inaugurale du Prix une grande réussite. La ANSAF anticipe déjà avec intérêt le dépôt des candidatures pour le Prix 2017. Elle informera les membres de la communauté des IFAs des dates de tombée pour soumettre des candidatures qualifiées pour le prochain Prix ANSAF Femmes d'affaires autochtones.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

André Jetté

T : 613.688.0894 poste 506

C : [ajette@nacca.ca](mailto:ajette@nacca.ca)